

FORMATION

« SÉCURITÉ DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES :
COMMENT SE TRADUIT-ELLE ? COMMENT JUSTIFIER LA
SÉCURITÉ DE MES INGRÉDIENTS/PRODUITS ? »

2 matinées : 05/06 et 06/06

Les différentes exigences réglementaires en matière de sécurité du consommateur sont reprises dans cette formation: cela va de l'obligation générale de sécurité aux dossiers à tenir à disposition ou à présenter aux autorités. Les grands principes toxicologiques régissant l'évaluation de la sécurité sont également présentés.



05/06 et 06/06

Indice 2024 des acquis : 8/10

Indice 2024 satisfaction : 9.33/10

Les 2 Matinées du 5 et 6 Juin 2025

- Maîtriser la réglementation liée à la sécurité des produits
- Appréhender les notions de base de la toxicologie
- Questions/Réponses - Echanges sur le sujet

Public

- Toute personne impliquée dans le processus de développement et/ou commercialisation de compléments alimentaires (DG, chef de projet, services réglementaire, R&D ou marketing).

Prérequis

- Pas de prérequis particuliers. Les bases de la réglementation sont reprises en début de formation.

Niveau

Pas de niveau requis

Modalités

Formation à distance (Webinar)

Accessibilité

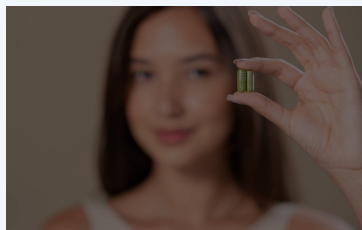
Si une adaptation spécifique est nécessaire, notamment en lien avec une situation de handicap, n'hésitez pas à nous en faire part.



BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVOYER À
CONTACT@PHARMANAGER-DEVELOPMENT.COM

PHARMANAGER
development





FORMATION

« SÉCURITÉ DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES :
COMMENT SE TRADUIT-ELLE ? COMMENT JUSTIFIER LA
SÉCURITÉ DE MES INGRÉDIENTS/PRODUITS ? »

Les 2 Matinées du 5 et 6 Juin 2025 (9h00-12h30)

- Connexion des participants
 - Présentations et tour de tables des attentes/objectifs individuels
 - Point réglementaire sur la sécurité des compléments alimentaires :
 - L'obligation générale de sécurité
 - Règlementation UE:
 - Novel Food
 - Nouvel additif
 - Règlementation Nationale (France):
 - Arrêté Plantes
 - Arrêté Substance
 - Principales notions de toxicologies à connaître
 - Les dossiers de sécurité obligatoires
 - Novel Food
 - Nouvel additif
 - Arrêté Plantes
 - Arrêté Substances
- => Quiz, exercices: Quelle sécurité pour quel ingrédient ?
- La sécurité sur la base du volontariat
 - La dose de sécurité
 - Les populations à risque
 - Les contreindications
 - Les points à retenir





FORMATION

« SÉCURITÉ DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES :
COMMENT SE TRADUIT-ELLE ? COMMENT JUSTIFIER LA
SÉCURITÉ DE MES INGRÉDIENTS/PRODUITS ? »

FORMATEURS



Céline Pozza

Chargée d'Affaires
Scientifiques et
Réglementaires - Toxicologie,
Médicaments, Biocides,
Annexes III plantes

11 ans d'expérience

MOYENS ET MODALITÉS

La formation se fera par l'outil de visioconférence Teams (un lien sera envoyé aux participants avant la formation pour y accéder). Le support de formation (Powerpoint) sera présenté en alternant exposés et discussions avec les formateurs. Remise d'une documentation pédagogique en version électronique. Evaluation des acquis à compléter en fin de formation, Attestation de suivi de formation.



BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVOYER À
CONTACT@PHARMANAGER-DEVELOPMENT.COM



BULLETIN D'INSCRIPTION

« SÉCURITÉ DES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES :
COMMENT SE TRADUIT-ELLE ? COMMENT JUSTIFIER LA
SÉCURITÉ DE MES INGRÉDIENTS/PRODUITS ? »

Nom de la société :

Nom du signataire :

N° TVA Intracommunautaire :

Responsable Formation de la société :

(e-mail obligatoire - À défaut : Personne signataire de la convention de formation)

PARTICIPANTS ET CHOIX DE SESSIONS

Nom :
Prénom :
Fonction :
E-mail :

Les 2 Matinées du 5 et 6 Juin 2025 - 750€HT soit 900€TTC

Nom :
Prénom :
Fonction :
E-mail :

Les 2 Matinées du 5 et 6 Juin 2025 - 750€HT soit 900€TTC

Nom :
Prénom :
Fonction :
E-mail :

Les 2 Matinées du 5 et 6 Juin 2025 - 750€HT soit 900€TTC

Si une adaptation particulière de la formation est nécessaire, liée notamment à une situation particulière de handicap, n'hésitez pas à nous en faire part. Avant de vous inscrire, assurez-vous d'avoir pris connaissance des prérequis de la formation et valider que les objectifs sont en adéquation avec les attentes. N'hésitez pas à nous faire part de vos attentes en amont de la formation si nécessaire.

Attentes et objectifs individuels :

Total : € HT

Nom et adresse de la société à facturer :

Date :

Signature :

Pharmanager Development se réserve le droit d'annuler la formation en cas d'inscriptions insuffisantes. En cas d'annulation, Pharmanager Development préviendra les participants au minimum 5 jours ouvrés avant la date prévue de la formation.

IMPORTANT : Nos formations sont éligibles à la prise en charge par un OPCO. Cependant la facture sera établie et due par la société participante, en amont de la réalisation de la formation.



BULLETIN D'INSCRIPTION À RENDRE À
CONTACT@PHARMANAGER-DEVELOPMENT.COM

PHARMANAGER
development